

Rabat, le 9 janvier 2025

Communiqué établissant le bilan semestriel du contrat de liquidité à Paris et du contrat de régularisation de cours à Casablanca de la société Maroc Telecom

• **Contrat de liquidité à Paris**

- ✓ Au titre du contrat de liquidité confié par la société Maroc Telecom à Rothschild Martin Maurel, à la date du 31 décembre 2024, les moyens suivants figuraient au compte de liquidité :
- 171 242 titres
 - 3 607 523,00 €

Il est rappelé qu'au 30 juin 2024, les moyens suivants figuraient au compte de liquidité :

- 139 385 titres
- 3 798 122,00 €

• **Contrat de régularisation de cours à Casablanca**

- ✓ Au titre du contrat de régularisation de cours à Casablanca confié par la société Maroc Telecom à Rothschild Martin Maurel, à la date du 31 décembre 2024, les moyens suivants figuraient au :
- i) compte dédié à la poche de liquidité :
 - 155 510 titres
 - 22 231 906,81 MAD
 - ii) compte de régularisation :
 - 185 000 titres
 - 24 208 502,91 MAD

Il est rappelé qu'au 30 juin 2024, les moyens suivants figuraient au :

- i) compte dédié à la poche de liquidité :
 - 90 000 titres
 - 26 639 452,57 MAD
- ii) compte de régularisation :
 - 96 700 titres
 - 30 486 469,25 MAD